

**Association « Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves »**

**Rapport d'activité annuel**

**Exercice 2017**

**FONCTIONNEMENT INTERNE de l'Association  
et rapports avec les TIERS**

L'Association « Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves » a été créée par déclaration en Préfecture du Rhône le 13 juin 2017, publiée au Journal Officiel le 24 juin 2017 (n° d'annonce : 1006).

Les membres fondateurs, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et Eric Arnoult (pseudonyme Erik Orsenna) s'étaient réunis le 30 mai 2017 en Assemblée Générale Constitutive pour désigner les membres du Conseil d'administration et approuver les statuts. Le Conseil d'Administration, à cette date, est composé de deux membres de droit - représentants des fondateurs (Erik Orsenna, en tant que président de l'association, Bertrand Porquet, en tant que secrétaire général, représentant CNR), un membre désigné par le Directoire de CNR, Bernard Guirkinger, et un membre élu par l'Assemblée Générale, en son sein, Tamsir Ndiaye, trésorier de l'association.

Parallèlement, l'assemblée générale constitutive s'est réunie.

Une convention de mécénat en numéraire a été conclue entre l'Association et son partenaire fondateur, CNR, le 8 novembre 2017. Elle prévoit le montant versement du mécénat pour les exercices 2017 et 2018 ainsi que les modalités du versement en 2019.

**ACTIONS D'INTERET GENERAL  
directement organisées par l'Association**

IAGF a organisé, durant ce deuxième semestre 2017 :

- Sa 5<sup>ème</sup> session réunissant les membres du Comité des fleuves à Lyon et Annecy (France) du 9 au 13 octobre. Cette session a été consacrée à la question de la pollution des fleuves et a reçu le label COP23. Elle a donné lieu à la publication d'une tribune dans le quotidien les Echos « Santé des fleuves, santé du globe » en date du 08 décembre 2017.
- Une conférence sur le Pavillon France de la COP23, à Bonn, le 8 novembre  
Conférence organisée gracieusement par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable